

ACTU...

Locabus un service de la STGA



En complément de la réalisation du service de transport en commun de l'agglomération, la STGA loue des minibus 9 et 17 places (sans conducteurs). Cette activité complémentaire a été créée pour répondre à la demande des communes, des associations ou des clubs sportifs qui ont ponctuellement besoin de transporter de petits groupes de personnes sur l'agglomération ou au-delà.

Cette activité s'est progressivement ouverte au public qui peut désormais louer sur un forfait petit voyageur (250 km par jour) ou grand voyageur (forfait kilométrage illimité) :

NOUVEAU

Le forfait CLIC, le juste prix.

Aux côtés de l'agglomération du Grand Angoulême, la STGA est signataire du Contrat Local d'Initiative Climat et s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ceux-ci sont notamment émis par les voitures qui sont très souvent utilisées sur des petites distances au quotidien.

Pour agir en faveur du climat et favoriser les déplacements groupés sur les petits parcours, la STGA

propose aujourd'hui de louer ses véhicules 9 places selon un nouveau forfait CLIC à 1€ TTC du kilomètre (carburant compris).

Très simple, et particulièrement étudié pour répondre à des petits déplacements sur le département, il permet par exemple à des entreprises d'utiliser un seul véhicule pour les déplacements professionnels de leurs équipes ou pour accueillir un groupe de visiteurs pour quelques heures tout en payant le juste prix des kilomètres parcourus ■

Tarif à la location (au 1er janvier 2010)

En € TTC Pour un véhicule 9 places	Forfait CLIC Carburant inclus	Forfait petit voyageur* (hors carburant)	Forfait grand voyageur (hors carburant)
1 jour	1€ /km	96 € pour 250 km	208 € kilométrage illimité
1 week end		175 € pour 500 km	378 € kilométrage illimité
1 semaine		584 € pour 1750 km	1266 € kilométrage illimité

* 0,27 € du kilomètre supplémentaire au-delà du forfait

Tarif de location du minibus 17 places sur demande.

En savoir plus www.stga.fr
ou service Locabus 05 45 65 25 25

À votre écoute

Pourquoi je ne peux pas transporter dans le bus la télévision que je viens d'acheter ?

Le bus est un espace réservé au transport des personnes. Un objet encombrant peut se révéler dangereux.

Si vous posez votre objet à terre ou sur un siège, il peut obstruer le passage ou glisser et provoquer la chute d'un autre passager. Si vous le gardez dans les bras, il vous empêche de vous tenir aux barres de maintien et cela peut vous déséquilibrer.

Pour votre confort, celui des autres passagers et pour le bon fonctionnement de la ligne de bus, le transport d'objets encombrants est interdit. Dans le bus, seuls les paquets peu volumineux et ne dépassant pas 45 cm de côté sont admis.

Pourquoi mon petit chien ne peut pas m'accompagner dans le bus ?

Les chiens « guide d'aveugle » sont les bienvenus dans nos bus. Les autres animaux domestiques ne sont tolérés que s'ils voyagent dans un sac ou un panier clos.

Cette règle a été mise en place pour des raisons d'hygiène,

de sécurité, de respect des autres voyageurs et pour ne pas gêner le conducteur. Imaginez un seul instant un chien coursant un chat dans le bus !

À votre avis

Combien de parking relais existe-t-il dans l'agglomération du Grand Angoulême ?

- 1 parking relais 4 parkings relais 6 parkings relais ne sait pas

Pensez-vous que ces parkings sont...?

- gratuits payants ne sait pas

REPONSE : 6 parkings relais sont aujourd'hui à votre disposition et ils sont entièrement gratuits. Pour plus d'information sur leur localisation consultez le site www.stga.fr ou procurez-vous le document d'information au kiosque de la STGA.

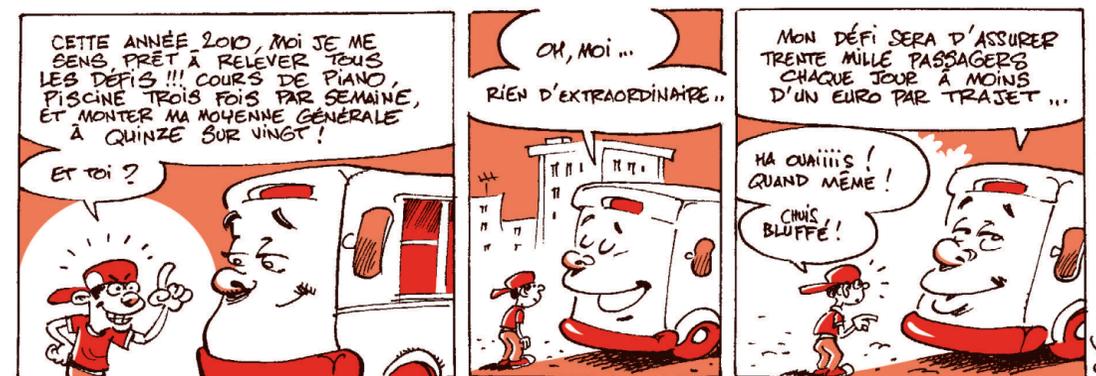
MÉMO

Vous avez perdu un objet lors de votre trajet en bus ?

Contactez nous dès le lendemain :
Infos Objets Trouvés 05 45 65 25 00

INFOS CLIENTS 05 45 65 25 25
du lundi au vendredi de 9h à 18h
infos.clients@stga.fr
www.stga.fr

Bussy & Benjamin



Directeur de la publication : Christian TOUZALIN | Création : OZÉ Design | BD : Atelier SANZOT | Dépôt légal : à parution | Impression sur papier recyclé

BUS infos

Le magazine de la STGA / N°53 / Décembre 2009

Édito

C'est encore un peu Noël et la STGA vient à vous en ce début d'année avec des astuces et des cadeaux.

C'est aujourd'hui une réalité, nous devons penser à la planète et nous déplacer autrement. Petit à petit changeons nos habitudes et nos réflexes, avec l'aide de la STGA qui nous accompagne dans cette démarche positive.

Voici quelques idées et bonnes résolutions à découvrir dans ce numéro et mettre en pratique sans plus attendre.

Aller au Festival de la bande dessinée pour 1€ la journée c'est possible ! Le Festival attire chaque année deux fois plus de visiteurs que l'agglomération ne compte d'habitants. Pour éviter d'engorger le centre ville, allez-y en bus ! Grâce au ticket BD à 1€ la journée pendant les 4 jours du Festival vous ferez du bien à la planète et vous profiterez pleinement de ce bel événement international.

Savez-vous que vous pouvez effectuer vos déplacements domicile travail pour moins de 0,40€ par trajet ? Découvrez comment en page 5 de ce numéro.

Enfin, dans votre entreprise, ayez le réflexe Locabus avec sa toute nouvelle formule CLIC à 1€ du km. N'hésitez plus à utiliser un véhicule 9 places pour vos réunions ou déplacements professionnels. Parce que même vos petits déplacements comptent.

Au nom de toute l'équipe STGA, fin prête pour mettre les bouchées doubles et pour relever les défis de l'agglomération, je vous souhaite une très bonne et très heureuse année 2010.

Denis DOLIMONT
Président de la STGA

Du jeudi 28
au dimanche 31 janvier
tous les bus STGA pour
1€ LA JOURNÉE*

* Ticket en vente dans les bus uniquement



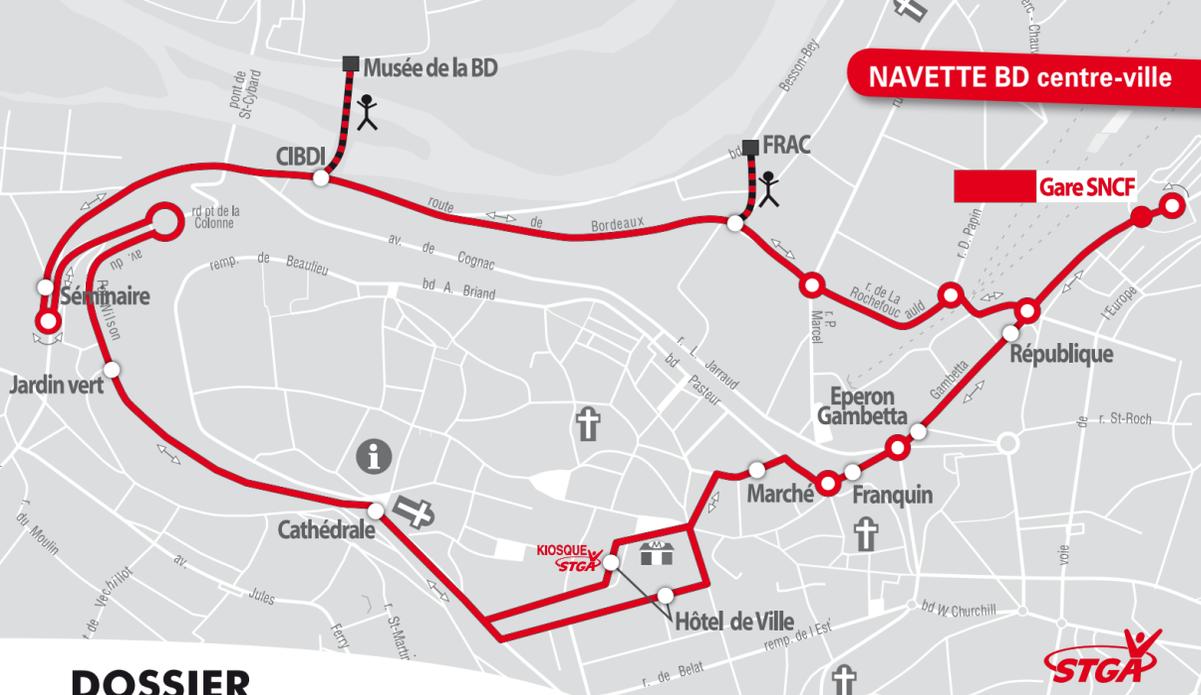
DOSSIER

FESTIVAL DE LA BANDE DESSINÉE

Parce qu'y aller à pied c'est un peu loin, y aller en vélo c'est un peu haut, y allez en voiture ça pollue trop, cette année la bonne idée : la BD allez-y en bus !

L'édition 2010 repart sur les chapeaux de roue avec de nombreuses animations en centre ville autour du Champ de Mars et de la place New York mais aussi au CIBDI et au musée de la bande dessinée. Pour vous y rendre, la STGA renforce ses services et vous propose un ticket de bus à un prix exceptionnel, le ticket à 1€ la journée pendant les 4 jours du Festival.

...suite page 2



DOSSIER

Le Festival de la Bande Dessinée Un temps fort

Pour accompagner ces quatre jours de fête qui font la renommée d'Angoulême à travers le monde, la STGA met en place une promotion exceptionnelle sur toutes ses lignes de bus. Le ticket de bus à 1€ la journée vous permettra de vous déplacer autant de fois que vous le souhaitez pendant la journée, que vous vous rendiez au festival... ou pas !

Car tout l'enjeu est là, le festival bouscule l'organisation de la vie locale et notamment sa circulation. Pour continuer de se déplacer dans l'agglomération, se rendre en ville ou à son travail pendant le Festival, prendre le bus est une évidence. Pas de problème de stationnement, moins d'embouteillage, c'est le moment de tester le bus.

Dans le cœur de Ville, des bus gratuits pour aller d'une animation à une autre. Chaque année, la STGA met en place des bus supplémentaires entre la gare SNCF, le centre-ville, le CIBDI et cette année la passerelle du musée de la bande dessinée. Cette initiative prise à l'origine pour désengorger les lignes de bus traditionnelles en centre ville, permet de limiter le nombre de voitures et de guider les Festivaliers entre les différents lieux d'animation.

Circuit Bourgines,
Centre-Ville, Gare SNCF

Entre 2 et 4 bus sont aujourd'hui nécessaires pendant les 4 jours du Festival pour transporter environ 20 000 festivaliers, le pic d'affluence étant le samedi. Ces bus circulent en permanence entre 9h45 et 20h dans les 2 sens ■



NAVETTE BD centre-ville

STGA

NAVETTE parking



DOSSIER

Bâtir ensemble

Avec les projets de réaménagement de la gare SNCF et de l'arrivée de la LGV, de la construction de la médiathèque, et les réflexions en cours sur la création d'un système de transport en commun en site propre, la STGA se doit d'être prête à relever tous les défis que l'agglomération voudra bien lui confier.

Réfléchir ensemble

La STGA est une entreprise dédiée à la réalisation du service public de transport en commun voulu et défini par les élus de l'agglomération du Grand Angoulême. Depuis plusieurs années elle vit au rythme des évolutions de la voirie, des budgets et du comportement des voyageurs et automobilistes.

Après une année 2008 largement consacrée au renouvellement du contrat de délégation de service public, l'année 2009 a été placée sous le signe de la réorganisation de l'entreprise.

La réalisation d'un vaste audit « bâtir ensemble » a permis aux agents de s'exprimer mais aussi de mesurer les points positifs et les points à améliorer dans notre organisation.

Bien que les 207 salariés de la STGA se soient montrés globalement satisfaits à 75%, des points d'amélioration ont été mis en évidence, notamment autour du renforcement de l'appui et du soutien à apporter aux conducteurs.

Un métier de contacts et d'imprévus

Le métier de conducteur de bus est complexe par nature. Il faut en effet conduire les passagers en toute

sécurité, être vigilant et anticiper sur le comportement des autres utilisateurs de la voirie ; tout coup de frein brusque étant proscrit pour le confort et la sécurité des voyageurs.

Il faut aussi que le conducteur puisse vendre des tickets et renseigner ses passagers et qu'il veuille à respecter les horaires de passage définis quelles que soient les conditions de circulation.

Il doit enfin faire face à l'humeur des gens et garder son sang-froid pour gérer toute situation conflictuelle.

L'organisation de l'entreprise tourne donc bien évidemment autour de cette mission principale effectuée quotidiennement par 160 conducteurs.

Prévenir et soutenir

Parallèlement à cet audit, un groupe de conducteurs a également mené une réflexion sur l'évolution des comportements des citoyens d'aujourd'hui, avec l'appui d'un psychologue.

Bien que les mesures de prévention pour maintenir le dialogue avec la population et rappeler sans cesse les règles du bien voyager soient indispensables, le groupe est parvenu à la conclusion qu'il faut également admettre que

nous ne pouvons pas anticiper tous les comportements et notamment les coups de folie individuels.

La réorganisation de l'entreprise s'est donc essentiellement concentrée sur l'appui et le soutien que nous devons apporter aux conducteurs et aux voyageurs en pareilles situations.

Depuis le 1er janvier, l'équipe a été réorganisée. Elle apporte son soutien par une présence renforcée dans les bus avec des personnels formés à la prévention et à la prise en charge de situation conflictuelle.

Bien se connaître pour agir mieux

C'est aujourd'hui un personnel soudé et une entreprise réorganisée qui est au service quotidien de la population du Grand Angoulême ■



BRÈVES DE BUS...

Tous en bus !



Aller au boulot pour 0,40€* par trajet

Depuis près d'un an, la Loi a changé. Si vous utilisez le bus pour vous rendre sur votre lieu de travail, votre employeur doit désormais vous rembourser 50% de vos frais d'abonnement.

Vous devez uniquement lui fournir votre justificatif d'achat pour vous faire rembourser. Le ticket de caisse suffit.

Pour en savoir plus sur cette Loi consultez sur le site www.legifrance.gouv.fr le décret 2008 - 1501 du 30 décembre 2008 ■

*abonnement mensuel à 33,2€ dont l'employeur prend en charge 50% (16,6€), sur la base de 2 trajets par jour et sur 21 jours en moyenne.

La STGA à l'écoute des quartiers

Depuis cet été, la STGA met à la disposition des quartiers de l'agglomération un stand marché. Après le centre social de Basseau puis la MJC de St Michel c'est avec le Flep de Soyaux que la STGA vient de signer sa troisième convention.

Le matériel mis à disposition est constitué d'un fourgon équipé de deux stands parapluie et des étals adaptés. Chaque quartier l'utilise une fois par semaine pour ses besoins d'animation ou dans le cadre du fonctionnement de l'épicerie sociale de la commune.

Maintenir des liens de proximité est une démarche permanente que la STGA essaye de développer afin favoriser un climat de sympathie et d'entraide et de faciliter les rapports entre les citoyens ■

Le saviez-vous ?

Le réseau STGA compte 1 068 points d'arrêt dont 456 sont équipés d'un abribus ■

Le ticket 3 voyages toujours dans la poche

Vous avez oublié de recharger votre abonnement ou celui de votre enfant ? Vous n'avez jamais de monnaie ? Ayez toujours un ticket 3 voyages sur vous.

Depuis cet été, vous pouvez acheter votre ticket 3 voyages dans l'un des 42 points relais sur l'agglomération. Plus besoin de faire l'appoint dans le bus, vous serez toujours en règle et vous gagnerez du temps.

Pensez-y et achetez votre ticket avant de monter dans le bus. En vente 3,30€, retrouvez la liste des commerces points relais dans le guide bus ou sur internet www.stga.fr ■



Transports publics, la multi modalité encouragée

La STGA est au service des habitants du Grand Angoulême et au-delà. Chaque jour, les bus de la STGA transportent plus de 1000 abonnés résidants en dehors de l'agglomération.

La moitié d'entre eux utilise un autre transporteur en amont, train ou autocar. L'autre moitié se fait déposer en voiture à un arrêt ou vient à pied pour les plus limitrophes.

Pour encourager l'usage des transports publics, l'agglomération a étendu à la rentrée dernière l'abonnement de correspondance aux abonnés SNCF, étudiants ou adultes.

Pour bénéficier de -50% sur l'abonnement 18/25 ans ou Liberté, il faut habiter hors de l'agglomération et se présenter munis de son abonnement mensuel SNCF ou CARTRANS (autocars) au kiosque STGA ■